

Bretagne, Morbihan  
Larmor-Plage  
le Kernevel  
rue de la Marine

## Bunkers de Kernevel, rue de la Marine (Larmor-Plage)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA56006358

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2008

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Sené

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : blockhaus

Parties constituantes non étudiées : remise

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : AL, 1145

### Historique

Le 21 juin 1940, l'armée allemande entre dans Lorient. La *Kriegsmarine* s'y installe rapidement pour transformer ce port en base de ravitaillement pour sous-marins. Dès le 7 juillet, un submersible vient y faire escale. Le 16 octobre, l'amiral Dönitz, grand commandant des *U-Boote*, établit son quartier général à Kernevel, à l'est de la commune de Larmor-Plage. Il s'établit là entre 1940 et 1942 dans des bunkers camouflés au pied de trois belles villas construites durant la seconde moitié du 19e siècle, réquisitionnées par les Allemands, et qui dominent le petit port du Kernevel. De là, Dönitz envoie ses ordres en direction de tous les sous-marins opérant dans l'Atlantique. L'amiral et son état-major logent alors dans la villa centrale de Kerlilon, située entre les villas Margaret et Kerosen.

En 1941, la construction de la base des sous-marins de Lorient est lancée et elle prend très rapidement une importance stratégique considérable dans la bataille de l'Atlantique. Il est essentiel pour les Allemands de la protéger efficacement. Aussi, des mesures de protection sont prises contre les avions par le déploiement de près de 30 batteries de défense anti-aviation. Ainsi, dès 1943, Lorient est sous la garde des batteries lourdes du Talut, de Locqueltas, du Kernevel et de Gâvres. Les bunkers du Kernevel sont intégrés au 264e groupe d'artillerie côtière lourde de la *Kriegsmarine* et sont répartis en deux postes de tir : l'un au Kernevel même, l'autre au fort de Locqueltas. Ainsi, le Kernevel, petite langue de terre située face au 3e bloc de la base des sous-marins, devient une véritable forteresse disposant d'une autonomie complète en moyens de transmissions. Vingt-cinq constructions et installations diverses pour l'artillerie, aujourd'hui invisibles ou détruites, sont disséminées sur cet espace et un fossé anti-chars en barre l'accès. Mais, après le raid de commandos anglais sur Saint-Nazaire en mars 1942, la position est jugée trop vulnérable et l'amiral rejoint Paris en mai 1942.

En mai 1945, les installations de l'arsenal de Lorient étant détruites, celle du Kernevel sont réquisitionnées par la Marine nationale. Kerlilon devient la résidence du commandement d'arrondissement, les villas Kerosen et Margaret servant aux transmissions et aux logements. Cette même année, la Marine signe des baux avec les familles propriétaires des villas. La villa Margaret est remise à ces propriétaires en 1956. La même année, la Marine nationale achète les villas Kerlilon et Kerosen à leurs propriétaires : Hubert Ouizille et la veuve Guillet. Enfin, une partie des terrains occupés par des bunkers sont achetés par la Marine à leurs propriétaires et à la commune. En 1983, Kerlilon devient la résidence du Commandement de la Marine (COMAR).

Aujourd'hui, sur les neuf blockhaus de l'ensemble du Kernevel, sept appartiennent toujours à la Marine. Parmi ces derniers, un seul est encore utilisé et mis à la disposition du club nautique de la Marine, les autres étant désaffectés. Les

deux bunkers situés immédiatement à l'ouest de la villa Kerozen et de la cale appartiennent à la commune de Larmor-Plage et abritent l'association des pêcheurs-plaisanciers de Larmor-Plage (APPL) et l'association des pêcheurs-plaisanciers de la région lorientaise (APPRL).

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

## Description

Le bunker situé devant la villa Kerlilon comprend sept pièces, dont deux pour la radio, et le bureau de l'amiral Doenitz. Celui immédiatement à l'est possède six pièces, dont la "chambre des situations". Mais, à l'origine, cette chambre et le "carré stratégique" occupaient le grand et le petit salon de la villa. On y inscrit tous les sous-marins groupés en flottilles dont toutes les positions sont repérées heure par heure. Ce poste de commandement souterrain est bétonné et recouvert de gazon. Dans le jardin derrière le "château", il existe également un abri-dortoir.

En outre, quatre grands abris pour le personnel et les transmissions et cinq autres pour les magasins, l'infirmierie, des ateliers et abris anti-aériens sont construits dans le parc, dont deux devant la villa Kerozen. Le plus proche d'elle, long de 40 m, sert à l'Association des pêcheurs plaisanciers de Larmor-Plage (APPL). Il est reconnaissable à son enduit rose et bleu. Une route le sépare de celui de l'association des Pêcheurs Plaisanciers de la Région de Lorient (APPRL). Beaucoup plus massif et imposant, bien que d'une longueur n'excédant pas 30 m, il est actuellement recouvert d'un toit en tôles ondulées.

## Eléments descriptifs

### Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

### Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de l'Etat, propriété de la commune

## Références documentaires

### Bibliographie

- GAMELIN, Paul. **Les bases sous-marines allemandes de l'Atlantique et leurs défenses, 1940-1945.** La Baule : éditions des paludiers, 1981.  
p. 38-41
- ARATA, Claude. **Les Villas de Kernével.** Edition à compte d'auteur, 1993.  
p. 4, 13, 24, 25, 45, 46, 47
- Van MEEUWEN, Gil ; PIRIOU, Erwan. **A la découverte du mur de l'Atlantique dans le pays de Lorient.** Association Fortification et défense des Côtes en Bretagne. 1994.  
p. 13
- **Le mur de l'Atlantique au pays de Lorient [1994]**  
HUMEAU, Jean ; van MEEUWEN, Gil ; PIRIOU, Erwan. **Le mur de l'Atlantique au pays de Lorient.** Association Fortification et défense des Côtes en Bretagne. 1994.  
p. 7-8
- **Les fortifications du littoral. La Bretagne Sud [1998]**  
FAUCHERRE, Nicolas ; PROST, Philippe ; CHAZETTE, Alain. **Les fortifications du littoral. La Bretagne Sud.** Prahecq : Editions Patrimoines et Médias. 1998.  
p. 198
- **"La citadelle de Port-Louis. Au coeur d'un système de défense. Les premières batteries garde-côtes" [2008]**  
[www.histoire-genealogie.com](http://www.histoire-genealogie.com). "La citadelle de Port-Louis. Au coeur d'un système de défense. Les premières batteries garde-côtes". LE LAN, Jean-Yves. Dernière mise à jour : janvier 2008.

- "Index de la fortification française 1874-1914" [2008]  
[www.fortiff.be/iff/index](http://www.fortiff.be/iff/index). "Index de la fortification française 1874-1914". MALCHAIRE, Luc. FRIJNS, Marco. MOULINS, Jean-Jacques. PUELINCKX, Jean. Dernière mise à jour : janvier 2008.
- "Les batteries côtières allemandes de Lorient" [2007]  
[www.festunglorient.blogspot.com](http://www.festunglorient.blogspot.com). "Les batteries côtières allemandes de Lorient". Rédacteur : Gil Van MEEUWEN. Dernière mise à jour : février 2007.

## Périodiques

- ALLAIN, Pierre-Henri. **La balade des blockhaus. Lorient**. Le Point, numéro 1680, 25 novembre 2004.

## Données complémentaires

### Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

REFC	LPL 10
THPA	Défense militaire des côtes
DREC	jamais cité
INGP	intérêt de mémoire ; intérêt technique ; intérêt paysager et pittoresque
PING	Les blockhaus de Kernevel rappellent l'intérêt stratégique de la rade de Lorient et structurent le paysage côtier.
RECO	Les blockhaus de Kernevel montrent l'importance stratégique du quartier et plus généralement de la rade au cours de la bataille de l'Atlantique (coordination des sous-marins allemands). Ces héritages militaires, dans leur diversité, pourraient être intégrés à un circuit de découverte pédestre axé sur la défense de la rade de Lorient, au 17e siècle, 18e siècle et durant la Seconde Guerre mondiale (blockhaus). Ces blockhaus seraient une étape de ce parcours.

## Illustrations



Blockhaus de Kernevel  
Phot. Julien Amghar  
IVR53\_20085606066NUCA



Blockhaus de Kernevel  
Phot. Julien Amghar  
IVR53\_20085606067NUCA



Blockhaus de Kernevel  
Phot. Julien Amghar  
IVR53\_20085606068NUCA



Blockhaus de Kernevel  
Phot. Julien Amghar  
IVR53\_20085606065NUCA



Blockhaus de la villa Margaret  
Phot. Julien Amghar  
IVR53\_20085606063NUCA



Blockhaus de la villa Margaret  
Phot. Julien Amghar  
IVR53\_20085606061NUCA



Blockhaus de Kernevel  
Phot. Julien Amghar  
IVR53\_20085606062NUCA



Blockhaus de Kernevel  
Phot. Julien Amghar  
IVR53\_20085606064NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Édifices militaires de Larmor-Plage (IA56006363) Bretagne, Morbihan, Larmor-Plage, Locqueltas, le Kernevel

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Espace portuaire et défensif de Kernevel (Larmor-Plage) (IA56006322) Bretagne, Morbihan, Larmor-Plage, , le Kernevel

Maison dite Villa Margaret, actuellement café, rue Marine, le Kernevel (Larmor-Plage) (IA56006355) Bretagne, Morbihan, Larmor-Plage, le Kernevel, rue Marine

Auteur(s) du dossier : Julien Amghar

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Blockhaus de Kernevel

IVR53\_20085606066NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Blockhaus de Kernevel

IVR53\_20085606067NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Blockhaus de Kernevel

IVR53\_20085606068NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Blockhaus de Kernevel

IVR53\_20085606065NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Blockhaus de la villa Margaret

IVR53\_20085606063NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Blockhaus de la villa Margaret

IVR53\_20085606061NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Blockhaus de Kernevel

IVR53\_20085606062NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Blockhaus de Kernevel

IVR53\_20085606064NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation